

→ linguistiques doivent être équitablement représentées. Auparavant, il était impossible d'avoir deux conseillers fédéraux du même canton. Quand le peuple a accepté ce changement, l'idée était de laisser suffisamment d'ouverture pour ne pas passer à côté de certaines candidatures. Il s'agit d'une norme juridique programmatique. La Suisse a vécu de longues périodes sans représentant du Tessin, une forme d'injustice également. L'équité n'est pas une corrélation mathématique avec la population. C'est à l'Assemblée fédérale de choisir.

Que dites-vous aux Suisses alémaniques, qui composent 70% du pays?

Je sais que ma candidature est mal perçue par certains parlementaires. Mais le Conseil fédéral est un organisme vivant qu'il ne faut pas voir de manière figée ou mathématique. Sinon, indépendamment de ma personne, on passerait à côté de certaines compétences. En tant que représentante des périphéries, j'apporte quelque chose dans cet équilibre. Aujourd'hui, cinq conseillers fédéraux vivent sur l'axe Genève-Saint-Gall, mais un seul, Ignazio Cassis, vient de l'axe Bâle-Chiasso. Je considère avoir la légitimité de représenter l'arc jurassien et j'ai également présidé deux ans la Conférence des gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest.

Craignez-vous de ne pas être auditionnée par le PLR?

Si le groupe PLR ne me reçoit pas, ce serait un paradoxe. Ses membres ne peuvent pas s'offusquer de ma candidature en affirmant qu'elle est contraire à l'esprit de la Constitution, et ne pas respecter les institutions en refusant d'auditionner une candidate choisie démocratiquement. Cette approche pourrait être mal perçue.

Vous dites que vous serez une candidate de transition. Est-ce pour rassurer les Suisses alémaniques?

Non, c'est plutôt par rapport à mon propre parcours de vie. J'aurai 59 ans à Noël, et je ne me projette pas comme conseillère fédérale à 70 ans. J'aurai l'âge légal de la retraite dans six ans, et je suis prête à siéger durant deux législatures. Mais il faut sortir de ces postures politiques où les gens restent quinze ans à une fonction. Personnellement, cela m'a fait un bien fou de quitter la politique durant quatre ans et de diriger une haute école. Ça permet de reprendre pied dans la vraie vie et vous donne un nouvel élan.

Dans le Jura, vous cachez votre origine alémanique. Aujourd'hui vous la mettez en avant. N'est-ce pas schizophrène?

En tant qu'enfant, c'était compliqué en raison du combat en faveur de l'autonomie jurassienne. Mais je ne pense pas avoir caché mon origine: je la vivais avec discrétion. Ça ne m'a pas empêchée de mettre en place la maturité bilingue, d'organiser des cours de culture alémanique à l'école. Je pense même avoir contribué à dédramatiser cette question de l'allemand comme langue du «canton oppresseur».

Vous mettez en avant le fait que le Jura n'a jamais eu de conseiller fédéral. Mais on n'est pas conseillère fédérale d'un canton. Ça changerait quoi?

Si je suis là aujourd'hui, ça change au Jura. C'est un canton agile, mais aussi une région où les crises sont vécues plus fortement qu'ailleurs. Cette expérience peut me permettre de mieux faire comprendre cette réalité rurale, périphérique, frontalière. En tant que Jurassienne, je pense mieux comprendre les problèmes d'un paysan uranais confronté au prix du lait qu'une Zurichoise.

Vous êtes fille de paysan. Qu'est-ce que ça vous a appris?

Le pragmatisme. Travailler à la ferme m'a permis de prendre mes responsabilités. Même enfant, on me faisait confiance. Et je voyais que ce que je faisais comptait pour la vie familiale. Nous avons aussi toujours eu des ouvriers agricoles, certains avec qui nous avons gardé contact. À l'époque, je ne comprenais pas ce statut de saisonnier. Côté de ces personnes qui venaient de Turquie ou d'ex-Yougoslavie, sans leur famille, je trouvais ça injuste. Ça m'a donné envie de comprendre et de changer les lignes en fonction de ce qui est acceptable ou non.



Elisabeth Baume-Schneider est à une marche du Conseil fédéral.

Peter Schneider/Keystone

Vous savez conduire un tracteur?

Oui, j'ai fait le permis à 14 ans. Quand je devais andainer (*ndlr: rassembler le foin fauché*), mon père rigolait tout le temps. Comme c'était ennuyeux, je prenais toujours un livre. Pour le coup, les boudins de foin étaient souvent zigzagants.

Vous vous présentez comme la candidate des Suisses qui gagnent peu. Le collège actuel ne s'en préoccupe pas assez?

Dans notre pays, on n'aime pas dire qu'on vient d'une région modeste, on préfère les *success stories*. Mais la Suisse, dans sa diversité, n'est pas que riche. On l'a vu avec la pandémie: des gens faisaient la file pour manger. Il y a des régions qui n'ont pas de grands centres urbains, des cantons qui sont parmi les derniers dans la péréqua-

tion financière. C'est une réalité qu'il faut accepter, tout en rappelant que ces régions ont aussi des facteurs de réussites incroyables.

Compte tenu des majorités au Conseil fédéral, vous pourriez hériter du Département de justice et police. Ça vous irait?

Je ne vais pas faire la délicate. Tous les départements permettent de se révéler, d'amener une manière de travailler et de faire avancer les dossiers. La migration, c'est passionnant. Le droit pénal, avec la notion du consentement, et le changement de sexe à l'état civil, aussi. Ce sont des questions pointues juridiquement parlant, mais qui touchent la vie des gens. C'est enfin un dicastère qui est très lié à nos relations avec l'UE.

Depuis la guerre en Ukraine, c'est un département très exposé. Vous êtes prête à prendre des coups?

Si l'on m'élit, ce n'est pas pour être une conseillère fédérale de beau temps. Des coups, j'en ai déjà pris. Je sais faire la différence entre les critiques personnelles et celles liées à mon activité.

Votre famille, elle dit quoi de tout ça?

Ils m'ont dit: «Si tu en as envie, vas-y.» Désormais, il y a une espèce de courage collectif. Théo est venu me voir à Lausanne, Luc me téléphone pour voir comment je vais. J'ai de la chance. Avec mon mari et mes deux enfants, on forme une famille unie et ressourçante.



«En tant que Jurassienne, je pense mieux comprendre les problèmes d'un paysan uranais confronté au prix du lait qu'une Zurichoise.»

Elisabeth Baume-Schneider, candidate au Conseil fédéral



«Si l'on m'élit, ce n'est pas pour être une conseillère fédérale de beau temps.»

Elisabeth Baume-Schneider, candidate au Conseil fédéral

Eva Herzog, la candidate préférée de la droite

«Être sur le ticket. Pour elle, c'était l'épreuve la plus difficile.» Ces mots d'un ponton du PS résument la position délicate d'Eva Herzog dans cette campagne. Donnée favorite dès l'annonce du retrait de Simonetta Sommaruga, la Bâloise est celle qui jouait le plus gros ce samedi.

Son positionnement à droite sur les questions fiscales - elle avait défendu la RIE III contre son parti - en fait la candidate idéale des partis bourgeois. Mais c'est précisément ce profil qui heurte une partie de la députation socialiste. Mais Eva Herzog, c'est aussi une féministe, et cet aspect a convaincu. Elle est désormais sur une rampe de lancement pour accéder au Conseil fédéral.

Sénatrice respectée

Eva Herzog est une sénatrice respectée. Elle a pour elle une autorité naturelle et une grande expérience d'Exécutif. Sa région, Bâle, est aussi un atout, puisque ce poumon économique du pays est absent depuis cinquante ans du Conseil fédéral. «Je ne serais pas simplement la représentante des intérêts de Bâle», mais «les origines vous marquent. L'ouverture, l'expérience transfrontalière, c'est ce que j'apporterais», explique-t-elle.

À Berne, Eva Herzog a marqué les esprits au moment d'annoncer sa candidature. «Sa prestation était digne d'une conseillère fédérale, réagit Tamara Funicelli, coprésidente des Femmes socialistes. On sent qu'elle est prête pour la fonction.»



La Bâloise a une grande expérience d'Exécutif et est positionnée à droite sur les questions fiscales. Peter Schneider/Keystone

Elle a du répondant

En tant que directrice des Finances, Eva Herzog a fait du bon travail. Ses adversaires politiques l'attestent, même s'ils s'empressent d'ajouter de façon complaisante qu'elle a toujours œuvré dans des gouvernements où elle était majoritaire et que sa tâche a été facilitée par la bonne santé de l'industrie pharmaceutique.

Ce lien avec la pharma, on le lui reproche souvent d'ailleurs. Elle s'en défend. «Je n'ai pas d'actions dans ces en-

treprises et je ne siége pas dans leur conseil d'administration. Si je n'avais pas eu de contacts dans ce secteur en tant que directrice des Finances de Bâle-Ville, j'aurais mal fait mon travail.»

Politiquement, elle a du répondant. Humainement, les réactions sont plus contrastées. Certains élus lui reprochent un manque d'écoute, voire une certaine arrogance. «Elle est sérieuse quand elle défend ses dossiers. Cela peut passer pour un manque de

sympathie, mais c'est une personnalité sympathique et avec qui il est facile de rigoler», rétorque une camarade.

Pas facile avec la presse

Avec la presse, le contact n'est pas évident. En tant que conseillère d'État, elle a souvent refusé de répondre aux médias. Surtout quand il s'agit de sa vie privée ou tout autre aspect qui ne concerne pas sa fonction. Lors du lancement de sa candidature, elle s'est offusquée qu'un journaliste lui parle de son âge - 61 ans en décembre - et de la durée de son mandat, alors que son parti a combattu la retraite des femmes à 65 ans.

«D'abord, les femmes sont trop jeunes et inexpérimentées, ensuite elles ont des enfants et ça ne va pas, et enfin elles sont trop vieilles, s'est-elle justifiée. Les hommes sont jugés différemment des femmes sur ces questions.» On sait qu'elle vit à Bâle avec son concubin et que leurs deux enfants sont adultes. Lors d'un débat, elle a aussi avoué faire partie d'un groupe de femmes cyclistes.

Le 7 décembre, si elle est élue, la Bâloise devra apprendre à se livrer. Dans une tribune publiée dans la «Basler Zeitung», Raphael Suter, directeur d'une fondation culturelle à Bâle, résumait assez bien la situation: «Eva Herzog ne deviendra jamais une mère de la patrie joviale. Personne ne l'attend dans ce rôle d'ailleurs. [...] Mais elle devra s'habituer au fait qu'elle est désormais une personnalité publique.» FQU